

Engis, le 10 février 2021

Engis : le Centre communal des Jeunes et la commune s'associent pour lutter contre le décrochage scolaire et œuvrent pour l'accrochage social des ados

Nous le savons, cette crise sanitaire s'impose à tous et implique toute une série de changements dans les fonctionnements des uns et des autres. Les jeunes n'y échappent pas, privés de contacts sociaux, ils sont également astreints à des méthodes d'apprentissage novatrices, basées sur un enseignement distanciel auquel ils n'ont ni été formés, ni été préparés.

Malheureusement, tous ne disposent pas d'ordinateurs, d'un environnement idéal ou de l'encadrement dont ils auraient besoin... Et s'ils en disposent, l'isolement contraint par l'enseignement distanciel peut induire un décrochage.

La Fédération Wallonie-Bruxelles en a pris conscience et a incité les Maisons des Jeunes à assumer cette mission.

À Engis, Marie Chiarelli, responsable du Centre communal des Jeunes d'Engis, a déjà sollicité le public de la Maison des Jeunes pour recréer ces liens qui manquent tant à nos enfants. Ensuite, la nouvelle cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale, Suzon Ménager, lui a emboîté le pas.

Le résultat ? Une offre de service pour lutter contre le décrochage scolaire et social, par la mise à disposition d'ordinateurs et d'imprimantes, à la Maison des jeunes ou à l'Espace public Numérique de la commune, le tout encadré par des animateurs du CCJE et du PCS.

Allez, ensemble, nous sommes plus forts, et dans le respect des règles sanitaires, nous allons lutter contre le décrochage et s'offrir un avenir !

Alors, si tu as entre 13 et 18 ans et que tu es inscrit en école secondaire, les animateurs t'attendent tous les jours de la semaine, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (sauf le mercredi uniquement de 9h00 à 12h00).

L'inscription est gratuite et se fait sur rendez-vous au 0470/17.53.39.